



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élections municipales

Question écrite n° 20308

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de lui indiquer pour chaque département, quel est le nombre total de communes et quel est le nombre de communes ayant un sectionnement électoral.

Texte de la réponse

Le nombre total de communes pour chaque département et le nombre de communes ayant un sectionnement électoral par département est détaillé dans le tableau suivant :

DÉPARTEMENT	NOMBRE de communes	NOMBRE de communes subdivisées
Ain	419	4
Aisne	816	6
Allier	320	0
Alpes-de-Haute-Provence	200	17
Hautes-Alpes-	177	1
Alpes-Maritimes	163	5
Ardèche	339	3
Ardennes	463	16
Ariège	332	3
Aube	433	5
Aude	438	0
Aveyron	304	3
Bouches-du-Rhône	119	1

Calvados	706	17
Cantal	260	12
Charente	404	7
Charente-Maritime	472	4
Cher	290	0
Corrèze	286	1
Corse-du-Sud	124	0
Haute-Corse	236	0
Côte-d'Or	707	3
Côtes-d'Armor	373	4
Creuse	260	2
Dordogne	557	9
Doubs	594	16
Drome	369	3
Eure	675	1
Eure-et-Loir	403	12
Finistère	283	2
Gard	353	0
Haute-Garonne	589	6
Gers	463	2
Gironde	542	1
Hérault	343	1
Ille-et-Vilaine	353	6
Indre	247	1
Indre-et-Loire	277	0
Isère	533	4

Jura	544	15
Landes	331	0
Loir-et-Cher	291	2
Loire	327	4
Haute-Loire	260	4
Loire-Atlantique	221	2
Loiret	334	9
Lot	340	2
Lot-et-Garonne	319	4
Lozère	185	3
Maine-et-Loire	363	7
Manche	601	13
Marne	620	7
Haute-Marne	433	56
Mayenne	261	4
Meurthe-et-Moselle	594	3
Meuse	493	42
Morbihan	261	1
Moselle	730	49
Nièvre	312	4
Nord	652	2
Oise	693	4
Orne	505	0
Pas-de-Calais	895	4
Puy-de-Dôme	470	10
Pyrénées-Atlantiques	547	17

Hautes-Pyrénées	474	11
Pyrénées-Orientales	226	3
Bas-Rhin	527	23
Haut-Rhin	377	4
Rhône	293	1
Haute-Saône	545	15
Saône-et-Loire	573	3
Sarthe	375	0
Savoie	305	10
Haute-Savoie	294	5
Paris	1	1
Seine-Maritime	745	2
Seine-et-Marne	514	9
Yvelines	262	0
Deux-Sèvres	305	16
Somme	782	29
Tarn	323	0
Tarn-et-Garonne	195	0
Var	153	1
Vaucluse	151	0
Vendée	282	7
Vienne	281	7
Haute-Vienne	201	3
Vosges	515	4
Yonne	455	22
Territoire de Belfort	102	0

Essonne	196	0
Hauts-de-Seine	36	0
Seine-Saint-Denis	40	0
Val-de-Marne	47	0
Val-d'Oise	185	1
Guadeloupe	32	0
Martinique	34	0
Guyane	22	0
La Réunion	24	0
Total	36 676	623

Vingt-trois départements français ne connaissent aucun sectionnement électoral pour vingt qui ont au moins dix communes sectionnées. Le sectionnement électoral dans certaines communes a pu occasionner lors des dernières élections municipales de mars 2008 des difficultés d'application et de compréhension pour les électeurs, en particulier dans les communes de 3 500 habitants et plus où deux modes de scrutin pouvaient être utilisés concomitamment. Il ressort ainsi que certains sectionnements électoraux ne correspondent plus aux critères établis par la loi ou ne sont plus souhaités par certains conseils municipaux. La rationalisation du nombre de sections électorales, en particulier dans les départements ayant un grand nombre de sections et dans les communes de plus de 3 500 habitants, fera l'objet d'une réflexion au sein du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales en lien avec les préfetures concernées.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20308

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2008, page 2970

Réponse publiée le : 3 juin 2008, page 4700